



PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU VENDREDI 27 OCTOBRE 2023

ORDRE DU JOUR :

1. Demandes de subventions

Sur convocation de Madame le Maire en date du 24 octobre 2023, les membres du Conseil Municipal se sont réunis le 27 octobre 2023, dans la salle de réunion habituelle, en la Maison Commune de Ban-sur-Meurthe-Clefcy.

Étaient présents : BARADEL Joël, CYPRYSZCZAK Roger, DÉSOR Jürgen, DIDIERDEFRESSE Sylvia, GÉRARD Karine, KARCHER Nicolas, MEYER Sylvie, VOLPINI Yves.

Étaient excusés : ANCEL Sylvia (procuration à DIDIERDEFRESSE Sylvia), FRITZINGER Yannick (procuration à VOLPINI Yves), MONTIER Florence (procuration à MEYER Sylvie), GLÉ Adrien

Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures et constate que le quorum est atteint.

Monsieur VOLPINI Yves a été nommé secrétaire.

Points d'informations :

■ Un arrêté préfectoral portant composition de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales de la commune a été pris le 11 octobre 2023, en remplacement de celui du 4 décembre 2020. La commission de contrôle se compose désormais comme suit :

- M. Joël BARADEL conseiller municipal titulaire
- M. Christian HERRY délégué de l'administration titulaire
- Mme Nicole STRABACH déléguée du tribunal judiciaire titulaire

- Mme Sylvie MEYER conseillère municipale suppléante
- Mme Martine HOUBRE déléguée de l'administration suppléante
- M. Gilbert THIRIET délégué du tribunal judiciaire suppléant

Les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales sont nommés jusqu'au renouvellement intégral du conseil municipal ou pour une durée de 3 ans maximum.

■ L'agence de l'eau Rhin-Meuse a octroyée une aide au taux maximum de 60 % pour l'opération groupée de récupérateur d'eau de pluie

■ Le programme « village d'avenir » vise à l'accompagnement en ingénierie des communes rurales avec le déploiement de 100 chefs de projet installés dans les sous-préfectures qui apporteront une assistante technique.

La commune a déposé une candidature afin de solliciter un accompagnement pour le déploiement de l'animation du site de l'Etang du Souche, actuellement propriété de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Cette dernière a proposé à la commune de l'acquérir à un prix fixé et non négociable.

Calendrier :

3 novembre : Commission Vie Locale
11 novembre : Commission des Finances
17 novembre : Commission des Finances et de la Vie associative
17 novembre : Commission Urbanisme
1^{er} décembre : Conseil Municipal
27 décembre : Commission des Finances

Délibérations :

Délibération N°20230058 : Demandes de subventions : Aménagement rue Joseph Thiery

Dans la continuité de l'étude réalisée par le cabinet SYNERGIE 88, concernant l'aménagement de la rue Joseph Thiery et après restitution de celle-ci ;

Madame le Maire sollicite l'autorisation du conseil pour effectuer des demandes de subventions auprès d'organismes susceptibles d'apporter leur soutien financier à la concrétisation du projet

Votes : à l'unanimité

Délibération N°20230059 : Demandes de subventions pour la rénovation de l'appartement sis route de Gérardmer

Au vu des résultats de l'audit énergétique réalisé dans l'appartement sis 84 route de Gérardmer, compte tenu de sa vacance, l'opportunité de réaliser des travaux permettant de diminuer sa consommation d'énergie, son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer considérablement le confort des occupants, le Conseil municipal, décide de déposer des demandes d'aides financières auprès de différents organismes.

Votes : à l'unanimité

Délibération N°20230060 : Demandes de subventions pour la rénovation énergétique du bâtiment mairie

Après restitution de l'audit énergétique réalisé sur le bâtiment mairie, faisant apparaître la très faible performance énergétique et climatique de celui-ci, Madame le Maire propose de procéder à une rénovation thermique du bâtiment et sollicite le soutien de divers organismes financeurs.

Votes : à l'unanimité

La séance est levée à 22h00